



**RETURN BIDS TO:**  
**RETOURNER LES SOUMISSIONS À:**  
Travaux publics et Services gouvernementaux  
Canada  
Place Bonaventure, portail Sud-Est  
800, rue de La Gauchetière Ouest  
7<sup>ème</sup> étage  
Montréal  
Québec  
H5A 1L6  
FAX pour soumissions: (514) 496-3822

**SOLICITATION AMENDMENT**  
**MODIFICATION DE L'INVITATION**

The referenced document is hereby revised; unless otherwise indicated, all other terms and conditions of the Solicitation remain the same.

Ce document est par la présente révisé; sauf indication contraire, les modalités de l'invitation demeurent les mêmes.

Comments - Commentaires

Vendor/Firm Name and Address  
Raison sociale et adresse du  
fournisseur/de l'entrepreneur

**Issuing Office - Bureau de distribution**  
Travaux publics et Services gouvernementaux Canada  
Place Bonaventure, portail Sud-Est  
800, rue de La Gauchetière Ouest  
7<sup>ème</sup> étage  
Montréal  
Québec  
H5A 1L6

<b>Title - Sujet</b> Réhabilitation des murs Amont du Ca	
<b>Solicitation No. - N° de l'invitation</b> EE520-171062/A	<b>Amendment No. - N° modif.</b> 005
<b>Client Reference No. - N° de référence du client</b> R.077243.001	<b>Date</b> 2016-09-21
<b>GETS Reference No. - N° de référence de SEAG</b> PW-\$MTC-560-13994	
<b>File No. - N° de dossier</b> MTC-6-39143 (560)	<b>CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME</b>
<b>Solicitation Closes - L'invitation prend fin</b> <b>at - à 02:00 PM</b> <b>on - le 2016-09-30</b>	
<b>F.O.B. - F.A.B.</b> <b>Plant-Usine:</b> <input type="checkbox"/> <b>Destination:</b> <input checked="" type="checkbox"/> <b>Other-Autre:</b> <input type="checkbox"/>	
<b>Address Enquiries to: - Adresser toutes questions à:</b> Ghali, Camille	<b>Buyer Id - Id de l'acheteur</b> mtc560
<b>Telephone No. - N° de téléphone</b> (514) 496-3871 ( )	<b>FAX No. - N° de FAX</b> ( ) -
<b>Destination - of Goods, Services, and Construction:</b> <b>Destination - des biens, services et construction:</b>	

Instructions: See Herein

Instructions: Voir aux présentes

<b>Delivery Required - Livraison exigée</b>	<b>Delivery Offered - Livraison proposée</b>
<b>Vendor/Firm Name and Address</b> Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur	
<b>Telephone No. - N° de téléphone</b> <b>Facsimile No. - N° de télécopieur</b>	
<b>Name and title of person authorized to sign on behalf of Vendor/Firm</b> (type or print) <b>Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/de l'entrepreneur</b> (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)	
<b>Signature</b>	<b>Date</b>

---

## ADDENDA No.3

Cette modification a pour but, de répondre à certaines questions reçues pendant l'affichage de l'appel d'offres ainsi que pour inclure l'Addenda No. 3.

Cet addenda fait partie intégrante des plans et devis et doit être lu conjointement à ceux-ci. Il a préséance sur toutes les exigences des plans et devis. Les articles non mentionnés au présent addenda demeurent tels que les spécifications des plans et devis.

### 1.1 DEVIS

#### .1 Section 01 29 00 – MESURAGE AUX FINS DE PAIEMENT

##### .1 L'article 1.3.12.1.1 est annulé et remplacé par le suivant :

« .1 Cet article est payé selon un prix forfaitaire pour le décapage de 150 mm d'enrobé exécutés selon les plans, devis et directives du Représentant du Ministère. »

#### .2 Section 01 35 43 – PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

##### .1 L'article 1.3.6.7 est annulé.

##### .2 L'article 1.3.6.10 est annulé et remplacé par le suivant :

« .10 Un plan d'élimination des déchets solides non dangereux et dangereux, comprenant les méthodes et les lieux d'élimination de ces déchets solides et des débris provenant des travaux de déblaiement. »

#### .3 Section 31 23 33.01 – EXCAVATION, CREUSAGE DE TRANCHEES ET REMBLAYAGE

##### .1 L'article 1.8.4 est annulé.

#### .4 Section 35 20 23 – DRAGAGE

##### .1 L'article 1.3.2 est annulé.

##### .2 L'article 3.2.1 est annulé et remplacé par le suivant :

« .1 Mettre en place des bouées, des feux de direction, des repères de marée et des feux de signalisation, et les garder en bon état, afin de délimiter les zones de travail. »

### 1.2 DESSINS

#### .1 Réémission du dessin AO-32-115.02.

BPR – INFRASTRUCTURE INC.

Marc-Olivier Bessette, ing.

Chargé de projet

MOB/cc

p. j.

---

## Questions des soumissionnaires et réponses reçues:

Q45. Nous remarquons qu'un béton de remplissage est demandé entre l'encaissement existant et nouveau à la zone 7, veuillez préciser les caractéristique de ce béton armé.

R45. Un béton de type anti-lessivage respectant les prescriptions du devis doit être employé.

Q46. Concernant les boulons à tête ronde prévus pour les plaques d'acier pliés type A et B, avez-vous un modèle ou spécifications concernant ces deniers? Rien ne semble les retenir aux plaques.

R46. Les boulons à tête ronde doivent être ancrés au béton à l'aide d'un produit d'ancrage chimique.

Q47. En regard des travaux, tel ceux d'excavation, ainsi que démolition et reconstruction des zones 1 à 8, sommes-nous autorisé à procéder à la réalisation de ces travaux à sec?

R47. La mise en place de batardeaux n'est pas interdite. Toutefois les méthodes de travail associées à ces travaux devront respecter les lois et règlements applicables ainsi que les diverses exigences et mesures de mitigations au devis (contrôle des sédiments, propreté des matériaux d'emprunts, relevé bathymétrique avant et après les travaux, etc.). De plus en aucun temps l'Entrepreneur ne doit considérer que les murs ou ouvrages existants (zones 1 @ 8) sont étanches; d'importantes venues d'eau provenant des ouvrages existants sont à prévoir si cette méthode est envisagée.

Q48. Serait-il possible de connaitre les vitesses moyennes de l'eau au cours de la période des travaux pour le secteur à l'Est de la jetée Nord, ainsi que dans la zone des travaux?

R48. Cette information n'est pas disponible.

Q49. Concernant l'article 13.6, Démolition de béton supplémentaire, du bordereau de prix, veuillez indiquer pour quel type de réparation cet article est applicable puisque l'article 3.3 de la section 02 41 16 définit 2 équipements pouvant être utilisés, soit un marteau 15 kg ou 350 joules selon le type de réparation.

Vous comprendrez que ces 2 équipements n'ont pas la même production, alors le prix au m3 est très différent. Veuillez clarifier.

R49. Cet item est applicable pour les zones 4 et 7.

**- Tous les autres termes et conditions demeurent inchangés -**

